



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/GE.5/2009/1  
27 mars 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts de la production non polluante  
d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles  
fossiles

Troisième session  
Genève, 14 mai 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TROISIÈME SESSION<sup>1</sup>**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 14 mai 2009, à 10 heures<sup>2</sup>

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.

---

<sup>1</sup> La soumission tardive du présent document s'explique par le souci d'y faire figurer les dernières informations au sujet des progrès réalisés dans le cadre des travaux du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles.

<sup>2</sup> De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/ie/>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session – c'est-à-dire pour le **1<sup>er</sup> mai 2009** au plus tard – soit par télécopie (+41 22 917 00 38) soit par courrier électronique ([laurence.rotta@unece.org](mailto:laurence.rotta@unece.org)). Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (poste 75976).

3. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe spécial d'experts.
4. Observations liminaires du Président.
5. Examen du programme de travail pour 2009-2010.
6. Fonds d'affectation spéciale.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la réunion.

## II. ANNOTATIONS

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour<sup>3</sup>.

### **Point 2: Élection du Bureau**

2. Les participants éliront les membres du Bureau de la session.

### **Point 3: Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe spécial d'experts**

3. Le secrétariat donnera un aperçu des activités exécutées récemment dans le cadre du programme de travail du Comité de l'énergie durable à la suite de sa dix-septième session, tenue en novembre 2008, en mettant particulièrement l'accent sur les décisions prises concernant les travaux du Groupe spécial d'experts (ECE/ENERGY/78).

### **Point 4: Observations liminaires du Président**

4. Les participants entendront des observations liminaires du Président.

### **Point 5: Examen du programme de travail pour 2009-2010**

5. La réunion examinera les progrès accomplis concernant les éléments du programme de travail énoncé dans le rapport de la deuxième session du Groupe spécial d'experts (ECE/ENERGY/GE.5/2008/2).
6. Le Groupe spécial d'experts aura la possibilité de débattre du programme de travail pour 2009-2010, y compris des propositions d'activités spécifiques à mener pendant cette période. En concertation avec le Président, le secrétariat a soumis, l'année dernière, au Compte de l'ONU

---

<sup>3</sup> Les documents établis pour la session seront publiés en anglais, en français et en russe, et seront affichés, dès qu'ils seront disponibles, sur le site du Système de diffusion électronique des documents de l'ONU à l'adresse suivante: <http://documents.un.org/> et sur celui de la Division de l'énergie durable de la CEE à l'adresse suivante: [http://www.unece.org/ie/se/clep\\_ahge.html](http://www.unece.org/ie/se/clep_ahge.html).

pour le développement, une proposition de projet intitulé «Augmentation des investissements dans les technologies modernes liées aux combustibles fossiles en vue d'atténuer les changements climatiques et de favoriser le développement durable dans les pays en transition». La réaction initiale du Compte pour le développement au sujet de la proposition a été favorable.

**Point 6: Fonds d'affectation spéciale**

7. Les participants examineront la question des ressources extrabudgétaires visant à financer des activités du Groupe spécial d'experts et la création d'un fonds d'affectation spéciale de l'ONU expressément chargé d'encourager plus avant des activités de promotion des investissements dans la production non polluante d'électricité dans la région de la CEE.

8. L'aptitude du Groupe spécial d'experts à réaliser des activités et des prestations à l'appui du programme de travail pourrait être renforcée par des ressources supplémentaires en sus de celles provenant du budget ordinaire de la CEE. Il faut que les participants décident des objectifs du fonds d'affectation spéciale. Ce fonds pourrait par exemple aider à organiser des ateliers de renforcement des capacités et des réunions d'échange d'expérience à réaliser des études, et à élaborer des rapports sur des questions intéressant le Groupe d'experts. Il pourrait aussi servir à financer une participation accrue d'experts de pays émergents.

9. Le Président et le Bureau prévoient de soumettre avant la réunion, pour examen, le mandat provisoire du fonds d'affectation spéciale.

**Point 7: Questions diverses**

10. La quatrième session est prévue les 16 et 17 novembre 2009.

11. Les participants pourront débattre de toutes autres questions pertinentes soulevées avant ou pendant la session et entrant dans le cadre des attributions du Groupe spécial d'experts (ECE/ENERGY/GE.4/2006/2, annexe). Dans la mesure du possible, ils sont invités à indiquer à l'avance au secrétariat et au Président s'ils souhaitent soulever des questions au titre du point 7.

**Point 8: Adoption du rapport de la réunion**

**III. CALENDRIER PROVISOIRE**

**14 mai 2009**

8 h 00 – 10 h 00 Inscription afin de recevoir les documents d'accréditation au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, 1211 Genève – Suisse

10 h 00 – 13 h 00 Points 1 à 5

15 h 00 – 18 h 00 Points 6 à 8

Un calendrier détaillé de la session sera affiché sur le site Web<sup>4</sup> de la Division de l'énergie durable de la CEE et envoyé aux participants avant la réunion.

-----

---

<sup>4</sup> [http://www.unece.org/ie/se/clep\\_ahge.html](http://www.unece.org/ie/se/clep_ahge.html).